



Année 1, Numéro 1 25 janvier 2007

Dans ce numéro :

*Vivre comme à la maison* 2

*Un automne de consultations* 2

*Philosophie* 3

*Les approches* 3

*Un travail d'équipe* 5

*À venir* 6

## *Un nouveau concept de vie pour les aînés*



Les centres d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue développent un concept d'hébergement novateur pour les aînés en perte d'autonomie. Ce projet, annoncé en avril 2006 par le ministre de la Santé et des Services sociaux, Monsieur Philippe Couillard permettra de construire, à Saint-Eugène et Sainte-Perpétue deux maisons contenant chacune 2 unités de 16 résidents. Les travaux de construction débuteront à l'été 2007 pour se terminer à l'hiver 2008.

### Sommaire :

- Les maisons d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue proposent un concept novateur dans la vie quotidienne des aînés en perte d'autonomie.
- Une philosophie constituée de différentes approches guide chacune des actions de façon à respecter les besoins de la personne.

### Des maisons situées au cœur de l'action

Les maisons d'hébergement seront situées au cœur du village de chaque municipalité soit à proximité des églises et des autres services. Cette proximité permettra aux aînés de mieux s'intégrer dans la vie quotidienne de la communauté.

### Recréer le milieu familial et respecter les besoins de la personne

En devenant de vrais milieux de vie, les maisons d'hébergement apporteront un vent de renouveau dans la vie quotidienne des aînés en perte d'autonomie. Le projet est planifié et conçu avec un seul objectif en tête : recréer le milieu familial des individus. La base qui guide chacune des actions : respecter les besoins de la personne.

On souhaite créer des milieux de vie ouverts sur la communauté en favorisant l'implication de la personne et de ses proches dans les décisions qui la concerne.

**Le projet des maisons d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue est conçu avec un objectif en tête: recréer le milieu familial des individus.**

## *Vivre comme à la maison*



*Les aînés prendront leur repas à la cuisine, comme à la maison.*

Au Québec, les centres d'hébergement actuels s'apparent plus au milieu institutionnel ; on se lève, on mange et on se lave à heure fixe. Le grand nombre de résidents impose cette façon de faire. Avec les maisons d'hébergement tout est pensé différemment.

Les aînés prendront leurs repas à la cuisine comme à la maison. Ils pourront se lever et manger à l'heure qu'ils désirent. Les chambres seront personnalisées et décorées au goût du résident. Elles seront entièrement équipées pour répondre aux besoins des personnes en grande perte d'autonomie et/ou présentant des problèmes de démence.

L'organisation du travail sera centrée sur les besoins de la personne. On créera des équipes de travail plus petites, le personnel fera des tâches plus variées mais à un plus petit nombre de personnes.

Les maisons d'hébergement ne seraient pas de vrais milieux de vie sans l'implication de la communauté. On souhaite intégrer les citoyens aux activités : bénévolat, activités communautaires, activités avec les écoles etc...

## *Un automne de consultations*

**L'ensemble des familles, les résidents et les communautés ont été rencontrés afin de leur expliquer le projet et les étapes.**

En septembre et octobre dernier, l'ensemble des familles, les résidents et les communautés du milieu ont été rencontrés afin de leur expliquer le projet, les étapes de réalisation ainsi que la philosophie de ce nouveau concept. Ce fut une réussite de par la participation élevée autant aux conseils de villes qu'aux rencontres des familles. On voit que le projet suscite de l'intérêt. Un questionnaire a été distribué afin de recueillir les commentaires et les suggestions des gens. Ces informations ont été prises en considération dans l'élaboration du concept.

## Philosophie et approches

Les approches utilisées dans les maisons d'hébergement ont un point commun : le respect

### La mission

La mission d'un centre d'hébergement consiste à offrir, aux aînés en perte d'autonomie, des services de santé et des services sociaux dans un milieu de vie substitut. C'est dans un environnement accueillant et sécurisant que le personnel œuvre pour s'assurer du bien être des aînés et leur offrir tout l'aide nécessaire au maintien de leur autonomie.

### Un milieu de vie

En 2003, le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec a défini des orientations sur la philosophie et les pratiques devant prévaloir en centre d'hébergement. Ces orientations établissent des lignes directrices pour que la vie en hébergement s'apparente à celle du domicile de la personne ; d'où l'appellation milieu de vie.

### Des approches qui ont un point commun : le respect

Diverses approches ont été développées afin de mettre en pratique la philosophie émise par le Ministère. Ces approches nous ramène toutes au respect de l'être humain dans sa globalité.

## Les approches

### *L'approche Gineste Marescotti*



*L'approche Gineste Marescotti propose d'accompagner la personne âgée à son rythme, dans la tendresse et le respect.*

Au Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet, **l'approche Gineste Marescotti** a été enseignée à tout le personnel, afin de leur permettre d'accompagner la personne âgée à son rythme, dans la tendresse et le respect de l'autonomie. Pour plus de détails voir <http://perso.orange.fr/cec-formation.net>)

### *L'approche prothétique élargie*

**L'approche prothétique élargie** est une approche qui permet de compenser les incapacités de la personne par un environnement physique, une programmation d'activités et une communication adaptés. Cette approche est connue du personnel et mise en application partiellement en raison des contraintes environnementales des centres de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue.

## *Les approches*

### *L'approche Carpe Diem*



Pour compléter la philosophie milieu de vie, nous intégrerons **l'approche Carpe Diem** ([www.alzmauricie.org](http://www.alzmauricie.org)) qui comporte les 8 principes suivants :

- la personne est considérée avant sa maladie;
- les interventions ne sont pas orientées sur les déficits mais sur les ressources et les capacités des gens;
- tous les comportements ont un sens et constituent un message qui nous est adressé et que nous nous efforçons de comprendre;
- c'est à nous, comme intervenants, de trouver les voies d'accès à l'univers de l'autre, et non pas à la personne atteinte d'arriver à comprendre notre réalité;
- la structure et les services s'ajustent à la personne et à ses besoins, et non l'inverse, d'où la variété des réponses que nous apportons;
- la médication n'est pas utilisée comme moyen de contrôle des comportements et ne sert pas à remplacer des interventions humaines ou à combler des lacunes organisationnelles;
- les étiquettes sont invalidantes : elles autorisent implicitement à transposer la totalité du problème ou du comportement sur la personne et son état. Dépassant ces étiquettes, nous nous questionnons sur notre rôle et notre part de responsabilité lors des comportements difficiles;
- certains mots sont lourds de sens et de conséquences et sont exclus de notre langage. Leur utilisation peut, sans que nous en ayons conscience, modifier et altérer les perceptions, les attitudes, les relations et la qualité des services.

**C'est à nous, comme intervenants, de trouver les voies d'accès à l'univers de l'autre, et non pas à la personne atteinte d'arriver à comprendre notre réalité;**

## *Un travail d'équipe*

L'expertise des employés a été mise à contribution puisque ce sont eux qui oeuvrent au quotidien auprès de nos résidents. Des comités formés de représentants des différents corps de métiers des centres d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue ont été formés.

### *Le comité aménagement*

Le **comité aménagement** a pour mandat de constituer des fiches pour chacune des pièces des Maisons d'hébergement et de suivre l'évolution du concept architectural (dessins et plans) afin de s'assurer que l'environnement physique répond bien aux besoins des diverses clientèles. Ces derniers seront aussi mis à contribution pour préparer le déménagement des résidents.

### *Le comité organisation du travail*

Le **comité organisation du travail** doit établir une liste des besoins de la clientèle et arriver à y répondre en dressant un horaire de travail sur 24 heures, une semaine et même un mois.

### *Le comité formation*

Le **comité formation** a pour mandat de définir la formation essentielle à rendre disponible au personnel en fonction des besoins (formation sur le changement, changement de corps d'emploi, approches et philosophie à implanter, etc.).

### *Le comité de coordination*

Un **comité de coordination** a été mis en place afin de s'assurer que l'ensemble des travaux se fait en interrelation, et que les différents travaux connexes (présentations diverses, sensibilisation, information, démarche syndicales et autres) puissent évoluer en parallèles.

Des comités formés de représentants de différents corps de métiers des centres d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue ont été formés.

## Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet

Rédaction:

Mireille Gaudreau, conseillère en communication

Sonia Morin, coordonnatrice d'activités au Centre d'hébergement de Saint-Eugène

Kathleen Paquet, chargée de projet— maisons d'hébergement

Maryline Pelletier, coordonnatrice d'activités au Centre d'hébergement de Sainte-Perpétue

Concept et réalisation: Service des communications du CSSSML

Téléphone : 418 248 0630 poste 2262

Messagerie : mireille.gaudreau.csssml@sss.gouv.qc.ca

### Partenaire de votre santé

Centre de santé et de services sociaux  
de Montmagny-L'Islet

*L'Info Maison d'hébergements est une publication du Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet. Son objectif est de faire connaître la philosophie et les objectifs qui entourent la création des maisons d'hébergement de Saint-Eugène et Sainte-Perpétue. On y décrit les travaux en cours d'exécution et ceux à venir.*

*Ce bulletin permettra aux familles, au personnel et aux partenaires du CSSSML de suivre l'évolution de ce projet novateur.*

## À venir



*Les mois de janvier et février permettront de définir le concept et de voir les premiers dessins.*

Voici les défis qui nous attendent au cours des prochaines semaines:

### Janvier-Février 2007

- **Travail avec les architectes** une fois par semaine pour définir le concept et les premiers dessins;
- **Sortie des premières ébauches;**
- **Consultation** du comité d'aménagement et du comité des résidents afin de connaître leur opinion sur les premiers dessins;
- **Poursuites des démarches** avec les ressources humaines et le syndicat.

Nous vous souhaitons une bonne année 2007! Ce sera l'année des maisons!!